

Travail à distance en situation exceptionnelle : un guide pratique

Le [Guide du management à distance en situation exceptionnelle](#), rédigé (en 48 h !) par la direction générale de la région Grand-Est, est né d'une interrogation sur les bonnes pratiques de (télé)travail à mettre en place dans la situation exceptionnelle que connaît le pays.

Son objectif : fournir très rapidement aux encadrants – mais aussi aux agents – des réponses pratiques pour travailler à distance dans une situation de crise, en s'appuyant sur le recensement préalable des pratiques existantes dans le public comme dans le privé, en France comme à l'étranger. « *Confinement, télétravail, gestion de la distance, nécessité de coordination accrue sont nos enjeux d'aujourd'hui et nous vous proposons d'essayer d'y répondre collectivement en échangeant sur vos bonnes pratiques, astuces, idées* », indiquent les auteurs dans l'introduction.

Ce guide est structuré en 4 courts chapitres à la mise en page aérée. Si les deux premiers sont clairement orientés « management » (« *Le management et la communication en situation exceptionnelle* », « *Le management à distance dans le cadre du*

télétravail »), le 3^e délivre « *Les techniques pour un télétravail efficace pour les collaborateurs* ». Enfin, le 4^e chapitre concerne le retour d'expérience, qui viendra enrichir la réflexion et améliorer les réponses à apporter.

Preuve qu'il comble un manque, ce guide « *inspirant* » connaît une diffusion fulgurante, comme l'indique la fiche que lui consacre le site [fonction-publique](#).

> **En lien avec ce sujet**

- [Coronavirus : quels enjeux de conditions de travail ?](#)

Priorités en matière de conditions de travail, actions du réseau Anact-Aract, conseils pour l'action... Richard Abadie, directeur général de l'Anact, revient sur la crise sanitaire actuelle (Anact, 24 mars 2020).

- [Coronavirus : comment favoriser la continuité du dialogue social ?](#)

Évaluation et prévention du risque de contagion, mise en place du télétravail dans l'urgence, réponses à donner aux droits d'alerte, attention à porter aux salariés les plus fragiles, impacts économiques de cette crise... les questions auxquelles doit répondre l'employeur en s'appuyant sur les instances représentatives du personnel (Anact, 24 mars 2020).

Le Guide du management à distance en situation exceptionnelle
:

[guide_manager_teletravail_externe_region_Grand_Est](#)